AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C1359
FR0006174348-FS0615-FS0637-FS0513-FS0803-FS0699

26 juillet 2018

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

BUREAU VERITAS

(Euronext Paris)

Rectificatif à D&I 215C1459 du 20 octobre 2015

1. Par courrier reçu le 26 juillet 2018, la société Harris Associates L.P.[1] (1209 N Orange St, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis), a rectifié sa déclaration du 19 octobre 2015, publiée dans D&I 215C1459 du 20 octobre 2015, en ce qu'elle détenait, au 13 octobre 2015, pour le compte de fonds et de clients, 22 188 160 actions BUREAU VERITAS représentant autant de droits de vote[2], soit 5,01% du capital et 3,51%[3] des droits de vote de cette société[4].

Rectificatif à D&I 215C1527 du 29 octobre 2015

2. Par le même courrier, la société Harris Associates L.P.[1] (1209 N Orange St, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis), a rectifié sa déclaration du 28 octobre 2015, publiée dans D&I 215C1527 du 29 octobre 2015, en ce qu'elle détenait, au 23 octobre 2015, pour le compte de fonds et de clients, 22 659 554 actions BUREAU VERITAS représentant autant de droits de vote[5], soit 5,12% du capital et 3,58%[6] des droits de vote de cette société[7]. Par conséquent, le déclarant n'a pas franchi en hausse, le 23 octobre 2015, le seuil de 5% des droits de vote de la société BUREAU VERITAS.

[1] Contrôlée par Natixis Global Asset Management, L.P., elle-même contrôlée par Natixis. La société Harris Associates L.P. déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.
[2] Et non 31 411 778 droits de vote.
[3] Et non 4,97% des droits de vote.
[4] Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 442 489 400 actions représentant 632 257 856 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[5] Et non 32 079 131 droits de vote.
[6] Et non 5,07% des droits de vote.
[7] Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 442 489 400 actions représentant 632 257 856 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Rectificatif à D&I 216C1040 du 3 mai 2016

3. Par le même courrier, la société Harris Associates L.P.[1] (1209 N Orange St, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis), a rectifié sa déclaration du 3 mai 2016, publiée dans D&I 216C1040 du 3 mai 2016, en ce qu'elle détenait, au 27 avril 2016, pour le compte de fonds et de clients, 21 671 490 actions BUREAU VERITAS représentant autant de droits de vote[8], soit 4,90% du capital et 3,43%[9] des droits de vote de cette société[10]. Par conséquent, le déclarant n'a pas franchi en baisse, le 27 avril 2016, le seuil de 5% des droits de vote de la société BUREAU VERITAS.

Rectificatif à D&I 216C1670 du 19 juillet 2016

4. Par le même courrier, la société Harris Associates L.P.[1] (1209 N Orange St, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis), a rectifié sa déclaration du 19 juillet 2016, publiée dans D&I 216C1670 du 19 juillet 2016, en ce qu'elle détenait, au 15 juillet 2016, pour le compte de fonds et de clients, 22 130 760 actions BUREAU VERITAS représentant autant de droits de vote[11], soit 5,01% du capital et 3,51%[12] des droits de vote de cette société[13]. Par conséquent, le déclarant n'a pas franchi en hausse, le 15 juillet 2016, le seuil de 5% des droits de vote de la société BUREAU VERITAS.

Rectificatif à D&I 218C1281 du 13 juillet 2018

5. Par le même courrier, la société Harris Associates L.P.[1] (1209 N Orange St, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis), a rectifié sa déclaration du 12 juillet 2018, publiée dans D&I 218C1281 du 13 juillet 2018, en ce qu'elle détenait, au 6 juillet 2018, pour le compte de fonds et de clients, 21 987 153 actions BUREAU VERITAS représentant autant de droits de vote[14], soit 4,97% du capital et 3,49%[15] des droits de vote de cette société[16].

[8] Et non 30 680 328 droits de vote.
[9] Et non 4,86% des droits de vote.
[10] Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 442 036 000 actions représentant 631 240 044 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[11] Et non 32 108 019 droits de vote.
[12] Et non 5,09% des droits de vote.
[13] Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 442 149 600 actions représentant 631 114 856 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[14] Et non 31 444 329 droits de vote.
[15] Et non 4,99 % des droits de vote.
[16] Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 442 036 000 actions représentant 629 212 179 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.